



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARD

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°30-2020-017

PUBLIÉ LE 10 FÉVRIER 2020

# Sommaire

## DCL

30-2020-02-06-004 - Arrêté préfectoral déclarant cessibles les terrains nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier sur le territoire des communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Vergèze et Vestric-et-Candiac (4ème cessibilité). (38 pages)

Page 3

30-2020-02-06-003 - Arrêté préfectoral déclarant cessibles les terrains nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier sur le territoire des communes de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes (4ème cessibilité). (32 pages)

Page 42

DCL

30-2020-02-06-004

Arrêté préfectoral déclarant cessibles les terrains nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier sur le territoire des communes d' Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Vergèze et Vestric-et-Candiac (4ème cessibilité).



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'environnement, des installations classées  
et des enquêtes publiques

n° 019-2020

Nîmes, le - 6 FEV. 2020

**Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier**  
**Communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Bernis, Bouillargues,**  
**Caissargues, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Garons, Le Cailar,**  
**Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Redessan, Saint-Gervasy,**  
**Vergèze, Vestric et Candiac**

**ARRÊTÉ N° 30-2020-**

**déclarant cessibles les terrains nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier sur le territoire des communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Vergèze et Vestric-et-Candiac**

**Le préfet du Gard, chevalier de la Légion d'honneur**

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'environnement ;

VU le schéma de cohérence territoriale (SCoT) Sud Gard approuvé le 7 juin 2017 ;

VU le décret du 16 mai 2005, publié au Journal officiel de la République française du 17 mai 2005, déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires au contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier ;

VU le contrat de partenariat public/privé du 28 juin 2012 conclu entre Réseau Ferré de France et OC'VIA Construction pour la réalisation du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU le contrat de conception-réalisation en date du 28 juin 2012 conclu entre la société OC'VIA et la société OC'VIA Construction ;

VU le décret n° 2012-887 du 18 juillet 2012 approuvant le contrat conclu entre Réseau Ferré de France et la société OC'VIA Construction, pour la conception, la construction, le fonctionnement, la maintenance, le renouvellement et le financement du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU le décret du 28 avril 2015 prorogeant jusqu'au 17 mai 2020 les dispositions visées à l'article 2 du décret du 16 mai 2005 relatives aux expropriations nécessaires à la réalisation des travaux du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU les trois enquêtes parcellaires réalisées au cours des années 2013, 2014 et 2017 en vue de délimiter les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier, et les arrêtés préfectoraux de cessibilités adoptés à l'issue de ces enquêtes ;

VU la demande présentée le 11 mars 2019, par la société OCVIA en vue de l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire, dans le cadre de la réalisation des travaux du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier, sur les communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Bernis, Bouillargues, Caissargues, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Garons, Le Cailar, Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Redessan, Saint-Gervasy, Vergèze, Vestric-et-Candiac ;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2019-04-09-004 du 9 avril 2019 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire sur le territoire des communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Le Cailar, Vergèze et Vestric-et-Candiac, en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir par SNCF Réseau pour permettre la réalisation des travaux nécessaires au contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier ;

VU les exemplaires du journal « Midi Libre » du dimanche 28 avril et du jeudi 16 mai 2019 dans lesquels a été publié l'avis d'enquête publique parcellaire complémentaire ;

VU les dossiers d'enquête parcellaire complémentaire et les registres correspondants déposés en mairies d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Le Cailar, Vergèze et Vestric-et-Candiac et laissés à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours consécutifs, du lundi 13 mai au mardi 28 mai 2019 ;

VU les justificatifs des notifications individuelles adressées aux propriétaires concernés, les informant du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en mairie ;

VU le procès-verbal de l'opération dressé par le commissaire enquêteur et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés, établis le 28 juin 2019 ;

Vu la demande formulée par la société OCVIA le 30 janvier 2020, relative à la prise de l'arrêté de cessibilité en faveur de la société SNCF Réseau ;

VU les modifications apportées, depuis la fin de l'enquête, à l'état parcellaire par la société OCVIA ;

VU l'état parcellaire modifié ci-annexé ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard ;

## ARRETE

### **Article 1er :**

Sont déclarées cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique, au profit de la société SNCF Réseau, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les propriétés ou parties de propriété désignées dans l'état parcellaire ci-annexé, dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation des travaux du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier, sur le territoire des communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Vergèze et Vestric-et-Candiac.

### **Article 2 :**

Les procédures d'expropriation devront être accomplies dans le délai maximal prévu par le décret du 28 avril 2015, prorogeant jusqu'au 17 mai 2020 la possibilité d'engager les expropriations nécessaires à la réalisation des travaux du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier.

### **Article 3 :**

Une copie du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard et sera affichée pendant un délai minimal d'un mois en mairies d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Vergèze et Vestric-et-Candiac.

### **Article 4 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification aux propriétaires intéressés, soit d'un recours gracieux auprès du préfet du Gard, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.


Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, soit :

- directement, en l'absence de recours préalable, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

### **Article 5 :**

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le directeur général de la société OC'VIA, le président directeur général de SNCF Réseau, les maires des communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Vergèze et Vestric-et-Candiac sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet,  
le secrétaire général  
  
François LALANNE

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes le

6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

**AAP01 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)**

## AIMARGUES

### PROPRIETE 00001

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE DE LA MOITIE EN PLEINE PROPRIETE ET USUFRUITIERE DE MOITIE

- Madame MARBAUD Jeannie Augustine Léontine, retraitée

née le 14/04/1932 à CARPENTRAS (84)

veuve en premières noces et non remariée de Georges Fernand Aimé NOUVEAU.

demeurant La Cite Des Princes - Appartement 322 199 Avenue de l'Arc de Triomphe - ORANGE (84100)

NU-PROPRIETAIRE A CONCURENCE DE 1/6

- Monsieur NOUVEAU Alain Roger André, retraité

né le 15/02/1951 à CARPENTRAS (84)

époux de Madame BARTOLO Elisabeth

marié le 22/06/1974 à CARPENTRAS (84)

demeurant 313 Allée de L'Escadron 1 5 Vendée - ORANGE (84100)

NU-PROPRIETAIRE A CONCURENCE DE 1/6

- Monsieur NOUVEAU Didier Francis Marie, retraité

né le 31/08/1957 à CARPENTRAS (84)

époux de Madame BONAUD Nadine Josée Raymonde

marié le 20/08/1977 à PERNES-LES-FONTAINES (84)

demeurant Lou Mistraou 756 Route de Chateauneuf - ORANGE (84100)

NU-PROPRIETAIRE A CONCURENCE DE 1/6

- Monsieur NOUVEAU Michel Alain Jacques, retraité

né le 18/02/1956 à CARPENTRAS (84)

époux de Madame GAVAGNA Odile

marié le 22/08/1981 à BEDOIN (84)

demeurant 890 Route de Camaret - JONQUIERES (84150)

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAPO1 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

AIMARGUES

30/01/2020

va pour être annexé à mon arrêté de ce jour.

Nîmes, le

6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise			Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°		
AW	148	TERRE	La Ginouze	641	185	55	184	586	
AW	151	TERRE	La Ginouze	1 195	183	66	182	1 129	
AW	135	TERRE	La Ginouze	1 255	187	10	186	1 245	
					Total	131			

### Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

**En ce qui concerne Madame Jeannie MARBAUD veuve NOUVEAU :**

Pour la parcelle cadastrée section AW 135 (issue de AW 17. elle-même issue de la réunion des parcelles A n°174 et 175) :

Par suite de faits et actes antérieurs à 1956.

Pour la parcelle cadastrée section AW 148 (issue de la parcelle AW 14, elle-même issue de la réunion des parcelles A n°143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150 et 151) :

**Parcelle section A n°143 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 12 avril 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 18 juillet 1963 volume 5802 n°17.

**Parcelle section A n°144 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 7 septembre 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 13 novembre 1963 volume 5899 n°36.

**Parcelle section A n°145 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 26 septembre 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 30 décembre



# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAPO1 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

### AIMARGUES

#### Origine de propriété

1963 volume 5944 n°27.

**Parcelle section A n°146 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 24 octobre 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 février 1964 volume 5981 n°12.

**Parcelle section A n°147 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 16 octobre 1962 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 19 août 1963 volume 5828 n°12.

**Parcelle section A n°148 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 5 août 1962 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 octobre 1963 volume 5867 n°17.

**Parcelle section A n°149 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 24 mai 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 11 juillet 1963 volume 5795 n°29.

**Parcelle section A n°150 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 7 janvier 1964 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 6 mars 1964 volume 6015 n°32.

**Parcelle section A n°151 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 25 mai 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 18 juillet 1963 volume 5802 n°16.

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le

6 FEV. 2020

Pour le Préfet  
le secrétaire général

François LALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

**AAP01 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)**

### AIMARGUES

#### Origine de propriété

Pour la parcelle cadastrée section AW 151 (issue de la parcelle AW 16, elle-même issue de la réunion des parcelles A n°162, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 170 et 520):

**Parcelle section A n°162 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 12 avril 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 20 juin 1963 volume 5774 n°41.

**Parcelle section A n°163 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 27 avril 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 18 juillet 1963 volume 5802 n°15.

**Parcelle section A n°165 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 21 août 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 3 octobre 1963 volume 5864 n°31.

**Parcelle section A n°166 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 24 mai 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 8 août 1963 volume 5824 n°28.

**Parcelle section A n°167 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 20 mars 1974 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 11 avril 1974 volume 77 n°192.

**Parcelle section A n°168 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 15 juin 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 30 août 1963 volume 5833 n°41.

**Parcelle section A n°169 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 24 mai 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 8 août 1963 volume 5824 n°30.

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le

6 FEV 2020  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

AAP01 - CNIM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

#### AIMARGUES

##### Origine de propriété

##### **Parcelle section A n°170 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 24 mai 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 17 octobre 1963 volume 5881 n°41.

##### **Parcelle section A n°520 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 21 août 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 3 octobre 1963 volume 5864 n°31.

##### Pour l'ensemble des parcelles :

Attestation de propriété immobilière suite au décès de Monsieur Georges NOUVEAU suivant acte reçu par Maître JEANJEAN Notaire à CARPENTRAS en date du 16 juillet 2009 publié au Service de la Publicité de NIMES 1 en date du 04 septembre 2009 volume 2009P n°8106.

##### **En ce qui concerne Messieurs Alain, Didier et Michel NOUVEAU :**

Attestation de propriété immobilière suite au décès de Monsieur Georges NOUVEAU suivant acte reçu par Maître JEANJEAN Notaire à CARPENTRAS en date du 16 juillet 2009 publié au Service de la Publicité de NIMES 1 en date du 04 septembre 2009 volume 2009P n°8106.

**Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).**

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

**AAP01 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)**

**AIMARGUES**

**PROPRIETE 00005** PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur TOULOUZE Lemmy Stéphane, retraité  
né le 01/02/1950 à AIMARGUES (30)  
époux de Madame LAMARRE Chantal, Lucile  
marié le 16/04/1974 à SAINT OUEN (93)  
sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.  
demeurant Chemin d'Aigues Vives - AIMARGUES (30470)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)	
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface		N°
AX	272	TERRE	La Grand Garrigue	408	7	282	8	281	400
						Total	8		

### Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite des faits et actes suivants :

Attestation de propriété immobilière suite au décès de Monsieur TOULOUZE suivant acte reçu par Maître MAROUANI Notaire à AIMARGUES le 05 janvier 2017 publiée au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 31 janvier 2017 volume 2017P n°1298.

Attestation de propriété immobilière suite au décès de Madame SALVAIRE veuve TOULOUZE suivant acte reçu par Maître MAROUANI Notaire à AIMARGUES le 05 janvier 2017 publiée au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 31 janvier 2017 volume 2017P n°1299.

**Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).**

30/01/2020

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le

6 FEV. 2020  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

vu pour être annexé à  
l'arrêté de ce jour  
daté le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAPO1 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

AIMARGUES

PROPRIETE 00007 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)  
PROPRIETAIRE INCONNU  
- Monsieur SABATIER Antoine, profession inconnue  
époux de Madame MICHEL  
demeurant 23 Avenue Charles de Gaulle - AIMARGUES (30470)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	
AW	131	TERRE	LA GINOUBE	275	45	180	45	230
					Total	181	45	

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite de faits et actes antérieurs à 1956.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Application de l'article 82 de décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 modifié, conformément aux dispositions de l'article R 132-2 du code de l'expropriation :  
- Succession inconnue de Monsieur Antoine SABATIER

Total commune	184
---------------	-----

Total général	184
---------------	-----

SCRIBE Acquisition ©

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
à Nîmes, le ~~6 FEV. 2020~~Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

## ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

## AAP02 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

## AUBORD

PROPRIETE 00001 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- COMMUNE D'AUBORD

Représenté par Monsieur André BRUNDLI, Maire

Commune

Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213000201

Hotel De Ville - AUBORD (30620)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)	
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface		
	ZH	180	LANDE	L'Houme	137	1	225	80	57	
	ZE	402	LANDE	Reillan	197	4	470	192	471	5
	ZE	400	LANDE	Reillan	74	5	400	74		
	ZD	107	LANDE	Reillan	237	6	129	116	130	121
	ZC	143	LANDE	La Cagueraule	698	8	260	369	261	329
	ZC	140	EAU	La Cagueraule	1 627	10	257	550	259	898
	ZB	412	TERRE	La Garrigue	483	13	462	308	258	179
	ZB	414	TERRE	La Garrigue	123	14	464	90	463	175
	ZC	134	LANDE	La Garrigue	285	16	134	285	465	33
	ZC	130	EAU	La Garrigue	453	17	254	103	255	154
	ZB	428	TERRE	La Garrigue	2 645	21	467	7	256	196
	ZC	172	TERRE	La Garrigue	33 873	24	262	726	466	2 638
	ZC	177	EAUX	La Garrigue	7 435	25	264	132	263	33 147
							Total	3 032	265	7 303

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAP02 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

AUBORD

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce  
44793, le 6 FEV. 2020  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

### Origine de propriété

Les biens immobiliers objet dess présentes appartient à la comparante par suite des faits et actes suivants :

En ce qui concerne les parcelles cadastrées section ZB n°412 (issue de ZB 43), ZB n°414 (issue de ZB 31), ZB 428 (issue de ZB 413 elle-même issue de ZB 31), les parcelles cadastrées section ZC n°130 (issue de la parcelle ZC n°11), ZC 177 (issue de ZC 131 elle-même issue de ZC 11), ZC n°134 (issue de ZC n°13), ZC 140 (issue de ZC 48), ZC 143 (issue de ZC 50), les parcelles cadastrées section ZD n°107 (issue de ZD n°27), les parcelles section ZE n°400 (issue de ZE n°27), section ZE n°402 (issue de ZE n°34), la parcelle cadastrée section ZH n°180 (issue de ZH n°22) :

Attestation contenant dissolution de l'AFR d'AUBOORD suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 21 février 1984 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 les 20 mars et 6 juin 1984 volume 312 n°87.

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZC 172 (issue de ZC 113) :

Acquisition suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre CUILLE Notaire à GENERAC en date du 22 décembre 2009 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 janvier 2010 volume 2010P n°384.

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le ~~18 FEV 2020~~

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

### ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

### AA02 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

### AUBORD

PROPRIETE 00002 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

#### PROPRIETAIRES

- Monsieur BONNET Robert Paul André, retraité  
né le 09/11/1942 à FES (MAROC)

et

Madame CHARTIER Janine Alberte Paule son épouse, retraitée  
née le 02/10/1943 à NERIS LES BAINS (03)  
mariés le 28/12/1963 à MURET (31)  
demeurant Residence Resali Col de Pruno - ALATA (20167)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)	
	Sect. ZB	N° 418	Nature TERRE		Lieu-Dit Reillan	Surface 56	N° 418	Surface 56		N° 56
				56	7	Total				

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre CUILLE Notaire à GENERAC en date du 01 avril 2011 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 18 mai 2011 volume 2011P n°5767.

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).



Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

#### AAP02 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

#### AUBORD

#### PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

##### PROPRIETE 00003

##### PROPRIETAIRE DECEDE

- Monsieur FOURNIER Jean-François Germain Max, retraité  
né le 08/07/1948 à BRIGNOLES (83)  
demeurant 1 Avenue des Cévennes - AUBORD (30620)  
**Décédé à MONTPELLIER le 22 octobre 2004.**

##### PROPRIETAIRE ET HERITIERE PRESUMEE

- Madame REY Monique Marie Clotilde, retraitée  
née le 05/10/1946 à AUBORD (30)  
veuve en premières noces et non remariée de Monsieur Jean-François FOURNIER.  
demeurant 1 avenue des Cévennes - AUBORD (30620)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)	
	Sect. ZE	N° 444 TERRE		Nature Reilian	Lieu-Dit 3 704	Surface 3	N° 475 Total		Surface 258 258

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître FUMET Notaire à MARGUERITTES en date du 26 avril 1999 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 les 11 juin et 24 août 1999 volume 1999P n°6580.

*Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*

*Application de l'article 82 de décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 modifié, conformément aux dispositions de l'article R 132-2 du code de l'expropriation :  
- Succession inconnue de Monsieur Jean-François FOURNIER.*

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

**AAP02 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)**

**AUBORD**

**PROPRIETE 00005 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

**PROPRIETAIRE**

- OC'VIA CONSTRUCTION

Représenté par son administrateur, Monsieur Pierre BLOCH

Groupement d'Intérêt économique

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 752 271 452 RCS NIMES

6200 Route de Generac - NIMES (30900)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)		
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	793	15		N°	Surface
ZC	210	VIGNE	La Garrigue					270	467	272	137
ZC	174	TERRE	La Garrigue		18 123	22		266	687	271	189
ZC	183	TERRE	La Garrigue		2 505	23		268	32	267	17 436
								Total	1 186	269	2 473

Origine de propriété

Les biens immobiliers appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZC n°174 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître BASIN Notaire à MENERBES en date du 21 juillet 2016 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 29 juillet 20016 volume 2016P n°7858.

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZC n°183 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître BASIN Notaire à MENERBES en date du 19 mai 2017 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 24 mai 2017 volume 2017P n°5941.

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZC n°210 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître BASIN Notaire à MENERBES en date du 17 avril 2014 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 23

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le 18 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

**AAP02 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)**

**AUBORD**

Origine de propriété

avril 2014 volume 2014P n° 4072.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître BASIN Notaire à MENERBES en date du 16 septembre 2014 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 22 septembre 2014 volume 2014P n° 8946.

*Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le 6 FEV 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAPO2 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

AUBORD

**PROPRIETE 00006** PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE  
- Monsieur MARGAROT Maurice Germain François Paul Marie, retraité  
né le 22/07/1946 à BRIGNOLES (83)  
époux de Madame NUCHO Eliane Jeanne Hélène  
marié le 30/06/1973 à NIMES (30)  
demeurant 3 Place du Temple - AUBORD (30620)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect. ZE	N° 398		Nature VIGNE	Lieu-Dit Valbournes	Surface 229	N° 398 Total	
			229	2				

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite des faits et actes suivants :

Donation suivant acte reçu par Maître FADAT Notaire en date du 16 juin 1969 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 11 août 1969 volume 45 numéro 277.

<b>Total commune</b>	4 761
----------------------	-------

<b>Total général</b>	4 761
----------------------	-------

SCRIBE Acquisition ©

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le 30 janvier 2020

le Secrétaire Général  
François MANNE

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AAPO0 - CNM EP4 - COMMUNE DE BEAUVOISIN (30)**

**BEAUVOISIN**

PROPRIETE 00001 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur MANETTI Mathieu Adrien, agriculteur  
né le 24/06/1986 à NIMES (30)

Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.  
demeurant 33b Chemin Carriere de Barrian - BERNIS (30620)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface		
A		653	CH	Mas De Lazare	604	653 Total	604 604	

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient à Monsieur Mathieu MANETTI par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître Henri ROQUEFEUIL, Notaire à AUBAIS en date du 20 août 2009 publiée au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 03 septembre 2009 volume 2009P n°8061.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

<b>Total commune</b>	604
----------------------	-----

<b>Total général</b>	604
----------------------	-----

SCRIBE Acquisition ©

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AAPO6 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)**

**CODOGNAN**

**PROPRIETE 00001** PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)  
 PROPRIETAIRE  
 - Commune de CODOGNAN  
 Représentée par son Maire  
 Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 000 839  
 39 Rue de la Mairie - CODOGNAN (30920)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)	
	Sect. AO	N° DP1		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface		N°
			21		Surface	21			
						348			
					Total	21			

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant comme étant issu du domaine public.

*Lors de l'enquête parcelaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*

30/01/2020

vu pour être annexé à  
 mon arrêté du ce jour  
 Nîmes le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
 le secrétaire général

François LALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAPO6 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)

CODOGNAN

PROPRIETE 00002	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE	
- Monsieur DELMAS Bernard Guy François, retraité né le 29/03/1954 à VERGEZE (30) célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité. demeurant 19 rue d'entre Vignes - VERGEZE (30310)	
INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE	
- Madame DELMAS Hélène Marie Thérèse, infirmière née le 04/04/1958 à VERGEZE (30) épouse de Monsieur PACHON William Paul mariée le 24/08/1985 à VERGEZE (30) demeurant 1 Chemin des Cammaous - VACQUIERES (34270)	
INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE	
- Monsieur DELMAS Michel François Louis Auguste, retraité né le 09/11/1955 à VERGEZE (30) célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité. demeurant 349 Route de la Plesse - SAINT-OFFENGE (73100)	
INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE	
- Madame DELMAS Mireille Josette Henriette, retraitée née le 30/12/1956 à VERGEZE (30) divorcée en premières noces et non remariée de Monsieur LAUGAUDIN Bernard, Henry en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NIMES, le 07 septembre 1989. demeurant La Sagne VS Le Grenier - MARVEJOLS (48100)	
INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE	
- Monsieur DELMAS Philippe Jean Charles, profession inconnue né le 10/01/1961 à VERGEZE (30) époux de Madame COUSTOU Christiane Jacqueline Catherine marié le 05/08/1989 à BELLEGARDE (30) demeurant 13 Bis rue d'entre Vignes - VERGEZE (30310)	

Vu pour être annexé à  
l'arrêté de ce jour  
en date le - 6 FEV 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour

Nîmes le ~~11~~ **14** FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

### AAPO6 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)

#### CODOGNAN

##### INDIVISAIRE PROTEGE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE

- Monsieur DELMAS Pierre Louis Alain, profession inconnue  
né le 26/12/1962 à VERGEZE (30)  
Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.  
demeurant 19 rue Neuve - VERGEZE (30310)

##### INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE

- Monsieur DELMAS Robert Jean Paul, retraité  
né le 12/06/1952 à VERGEZE (30)  
époux de Madame DEDIES Catherine  
marié le 02/09/1978 à MARSEILLETTE (11)  
demeurant 70 Chemin du Chateau de Montlaur - SAINT JEAN DE CORNIES (34160)

##### INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE

- Madame DELMAS Sylvie Geneviève Marie Paule, profession inconnue  
née le 10/12/1964 à VERGEZE (30)  
célibataire majeure, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.  
demeurant 323 rue du Puech de Fedediou - SAINT GELY DU FESC (34980)

##### TUTEUR DE MONSIEUR Pierre DELMAS

- Monsieur DELMAS Philippe Jean Charles, profession inconnue  
né le 10/01/1961 à VERGEZE (30)  
époux de Madame COUSTOU Christiane Jacqueline Catherine  
marié le 05/08/1989 à BELLEGARDE (30)  
demeurant 13 Bis rue d'entre Vignes - VERGEZE (30310)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		N°	Surface	N°	Surface	
AO	304	VIGNE	DOULOZARGUES	116	2	304	116			
AO	306	VIGNE	DOULOZARGUES	115	3	306	115			
						Total	231			



# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAPO6 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)

CODOGNAN

### Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Echange suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 03 avril 2003 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 mai 2003 volume 2003P n°5479.

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 04 février 2016 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 16 février 2016 volume 2016P n°1684.

*Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le

- 6 FEV 2020  
Pour le Préfet  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le - 6. FEV. 2020

Pour le Maire,  
le secrétaire général

François LALANNE

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

#### AA06 - CNM EP4 - COMMUNE DE COGOGNAN (30)

#### CODOGNAN

PROPRIETE 00003 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

##### PROPRIETAIRE

- NESTLE WATERS SUPPLY SUD  
N.W.S. SUD

Représenté par son Président, Monsieur David VIVIER  
Société par Actions Simplifiée

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 702 034 398 RCS NANTERRE  
12 Boulevard Garibaldi - ISSY LES MOULINEAUX (92130)

##### PROPRIETAIRE

- NESTLE WATERS SUPPLY SUD  
N.W.S. SUD

Représenté par son Président Monsieur David VIVIER  
Société par Actions Simplifiée

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 702 034 398 RCS de NANTERRE  
Zone Aéroport CS Nestlé Waters Ser - GARONS (30128)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
	AO	346	TERRE	La Servie	2 052	4	346	2 052	
	AO	344	TERRE	La Servie	180	5	344	180	
	AO	342	TERRE	La Servie	102	6	342	102	
	AO	340	TERRE	La Servie	88	7	340	88	
	AO	338	TERRE	La Servie	134	8	338	134	
	AO	336	TERRE	La Servie	178	9	336	178	
							Total	2 734	

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAP06 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)

CODOGNAN

### Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

**En ce qui concerne la parcelle section AO n°346 issue de AO 299 issue de AO 222 issue de la réunion de C 333 à 338 :**

Parcelle C 335 et 336 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître VIALLAT Notaire à MONTPELLIER en date du 16 juin 1972 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 juillet 1972 volume 38 n°9

Parcelle C 333, 334, 337 et 338 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 12 juillet 1972 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 5 septembre 1972 volume 40 n°437

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AO n°340 issue de AO 287 issue de AO 213 issue de AO 87 issue de C 345 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 06 février 1989 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 mars 1989 volume 424 n°172.

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AO 342 issue de AO 291 issue de AO 216 issue de AO 88 issue de C 344 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 11 avril 1989 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 9 mai 1989 volume 429 n°34.

**En ce qui concerne la parcelle section AO n°336 issue de AO 279 issue de AO 207 issue de AO 85 issue de C 347 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître VIALLAT Notaire à MONTPELLIER en date du 10 novembre 1989 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 19 décembre 1989 volume 445 n°94.

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AO 338 issue de AO 283 issue de AO 209 issue de AO 86 issue de C 346 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date des 6 et 9 mars 1992 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 01 avril 1992 volume 1992P n°3334.

30/01/2020

VU pour être annexé à  
non arrêté de ce jour

Mars, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le ~~6~~ **6** FEV 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

**AAP06 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)**

**CODOGNAN**

Origine de propriété

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AO 344 issue de AO 295 issue de AO 219 issue de AO 89 issue de C 343 :**

Echange suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 19 novembre 1992 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 8 décembre 1992 volume 1992P n°11381.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

**ETAT PARCELLAIRE**  
**Liste des propriétaires**

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le ~~15~~ **6 FEV 2020**  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

**AA06 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)**

**CODOGNAN**

**PROPRIETE 00005 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

**PROPRIETAIRE**

- Monsieur RAVETTI François Henri, Chef de produits  
né le 01/04/1963 à PARIS 18 (75)  
époux de Madame LAMBERT Frédérique  
marié le 01/12/1990 à L'ISLE SUR LA SORGUE (84)  
demeurant 2 Lotissement Clos des Nevons - L'ISLE SUR LA SORGUE (84800)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)					
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface		N°	Surface			
AO		316	TERRE	Fabriargues		10 548	12						
										350	20		
										351	4	349	10 524
										Total	24		

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite des faits et actes suivants :

Donation suivant acte reçu par Maître VIDAL Notaire à LA GRAND COMBE en date du 22 décembre 2007 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 15 février 2008 volume 2008P n°2224.

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAPO6 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)

CODOGNAN

PROPRIETE 00006 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur JULIEN Jean-Philippe Nicolas, profession inconnue né le 28/06/1976 à NIMES (30)  
époux de Madame BOUVIER Magali Margaretha Olivia marié le 04/08/2006 à CODOGNAN (30)  
demeurant Mas Joncante Route du Cailar - CODOGNAN (30920)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)	
	Sect. AO	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface		N°
		319	TERRE	Fabriargues	124	13	60	60	64	
							354	355		
							Total	60	64	

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à MILHAUD en date du 23 janvier 2015 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 03 février 2015 volume 2015P n°1189.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Total commune	3 070
Total général	3 070

SCRIBE Acquisition ©

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le 6 FEV. 2020  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le 6 FEV 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François ALANNE

**AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)**

**GALLARGUES LE MONTUEUX**

**PROPRIETE 00001** PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)  
 PROPRIETAIRE  
 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX  
 Représentée par son Maire  
 commune  
 Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 233  
 Hôtel de Ville Place du Coudouille - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)	
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface		
	AX	196	CH	Moulin Roupt	825	1	207	204	208 209	274 347
							Total	204		

**Origine de propriété**

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite des faits et actes suivants :

**Pour partie (C649) :**

Acquisition suivant acte reçu par maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 3 mai 2000 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 20 juin 2000 volume 2000P n°7038.

**Pour partie (C 1565) et pour partie (C 2049) :**

Par suite de faits et actes antérieurs à 1956.

**Pour partie (C 2065) issue de C 1405 :**

Par suite de faits et actes antérieurs à 1956.

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)**

**GALLARGUES LE MONTUEUX**

**PROPRIETE 00002** PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE  
- COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX  
Représentée par son Maire  
commune

Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 233  
Hôtel de Ville Place du Coudouille - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)

do pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le - 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général  
François LAUNNE

30/01/2020

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°	
	AX	DP1	CHE	BRANDOUIN	104	210	104			
	AX	DP2	CHE	CHEMIN DE LUNEL	423	211	423			
	AX	DP3	CHE	BRANDOUIN	281	212	281			
	AY	DP4	CHE	LASCOMBES	261	163	261			
						Total	1 069			AY163 - DMPC Numéroté mais non publié

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes sont issus du domaine public.



30/01/2020

vu pour être annexé à  
l'arrêté de ce jour  
Nîmes, le - 6 FEV 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)**

**GALLARGUES LE MONTUEUX**

**PROPRIETE 00006 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

**PROPRIETAIRE**

- Monsieur DEFFERRE Hervé Jérôme, viticulteur  
né le 28/02/1981 à NIMES (30)  
célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.  
demeurant 13 rue Jean Berard - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°	
	AY	138	CH.FR	LASCOMBES	254	138	254			
	AY	139	CH.FR	LASCOMBES	1 084	139	1 084			
	AT	221	CH.FR	PETE	2 857	221	2 857			
	AT	211	VIGNE	Pete	16	211	16			
						Total	4 211			

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

Donation suivant acte reçu par Maître ROUX Notaire à LA GRANDE MOTTE en date du 12 février 2010 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 10 mars 2010 volume 2010P n°2729.

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
en date le ~~06 FEV. 2020~~

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LAUNNE

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)

#### GALLARGUES LE MONTUEUX

PROPRIETE 00007 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

##### INDIVISAIRE

- Madame BOSC Marie France Lucienne, retraitée  
née le 24/08/1940 à SAINT GENIES DE MOURGUES (34)  
veuve en uniques noces de Monsieur Gérard MICHEL,  
demeurant 8 rue Isaac Berard - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)

##### INDIVISAIRE

- Monsieur MIALET Yvan Léo, retraité  
né le 05/02/1932 à NIMES (30)  
époux de Madame MICHEL Huguette Claudia  
marié le 16/08/1958 à GALLARGUES LE MONTUEUX (30)  
demeurant 15 rue du Porquerieu - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)

##### INDIVISAIRE

- Madame MICHEL Edith Anne-Marie, retraitée  
née le 01/08/1947 à GALLARGUES LE MONTUEUX (30)  
épouse de Monsieur JOURDAN Christian Louis  
mariée le 29/03/1969 à SAINT LAURENT D'AIGOUZE (30)  
demeurant 53 rue Francois Valette - SAINT-LAURENT-D AIGOUZE (30220)

##### INDIVISAIRE

- Monsieur MICHEL Hugues , employé  
né le 17/11/1962 à LUNEL (34)  
époux de Madame NERCE Yvette Jacqueline Renée  
marié le 25/11/1995 à CODOGNAN (30)  
demeurant 8 Lotissement Les Muriers - CODOGNAN (30920)

##### INDIVISAIRE

- Madame MICHEL Martine Sylvie, retraitée  
née le 27/08/1958 à AVIGNON (84)  
épouse de Monsieur DESOMBRE Jacques Gilles Arthur  
mariée le 08/07/1978 à AVIGNON (84)

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le ~~15~~ **6 FEV 2020**  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

François **LANNE**

#### AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)

##### GALLARGUES LE MONTUEUX

demeurant Quartier Saint Mitre 806 Chemin de Fontfiguiere - AIX EN PROVENCE (13090)

##### INDIVISAIRE DECEDEE

- Madame MICHEL Simone Marie Melanie, retraitée  
née le 22/09/1920 à ALES (30)  
épouse de Monsieur SCOFFONI Henri Jacques  
mariée le 15/09/1953 à PARIS 13 (75)  
demeurant Lotissement Le Maupieu - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)  
**Décédée à NIMES le 21 novembre 2005.**

##### HERTIER PRESUME DE MADAME SIMONE MICHEL DECEDE

- Monsieur SCOFFONI Henri Jacques, retraité  
né le 28/10/1928 à LYON (69)  
Veuf en premières noces et non remarié de Madame Simone Marie Mélanie MICHEL.  
demeurant Lotissement Le Maupieu - GALLARGUES LE MONTUEUX (30660)  
**Décédé le 03/08/2006 à Gallargues le Montueux.**

##### HERTIER PRESUME DE HENRI ET SIMONE SCOFFONI

- Monsieur SCOFFONI Jean-Louis  
né à DATE TE LIEU DE NAISSANCE INCONNUE  
demeurant 7 rue des Amandiers - GALLARGUES LE MONTUEUX (30660)

##### HERTIERE PRESUMEE DE CLAUDE MICHEL

- Madame MICHEL Valérie, sans profession  
née le 03/08/1965 à NIMES (30)  
célibataire majeure, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.  
demeurant 91 Grand Rue - AIGUES VIVES (30670)

##### HERTIERE PRESUMEE DE CLAUDE MICHEL

- Madame MICHEL Marlène, Assistante de recherche  
née le 30/08/1971 à LUNEL (34)  
épouse de Monsieur LIU Jianhui  
mariée le 15/01/2011 à GENEVE (SUISSE)  
demeurant 263 route de Mouille - NEYDENS (74160)

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le ~~6 FEV. 2020~~

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François L'ANNE

**ETAT PARCELLAIRE**  
**Liste des propriétaires**

**AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)**

**GALLARGUES LE MONTUEUX**

HERITIERE PRESUMEE DE CLAUDE MICHEL  
- Madame LAZARO Consuelo , retraitée  
née le 11/08/1939 à CHIVA (ESPAGNE)  
veuve en uniques noces de Monsieur Claude Gérard MICHEL.  
demeurant 11 chemin de la Chenevière - GALLARGUES LE MONTUEUX (30660)

Mode	Référence cadastrale		N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°							N°	Surface	N°	Surface	
	AT	215	CH.FE	PETE		574	15	215	574				
	AT	188	T	PETE		23	16	188	23				
	AT	223	CH.FE	PETE		168	17	223	168				
								Total	765				

**Origine de propriété**

Les biens immobiliers appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

**En ce qui concerne Madame Marie BOSC :**

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître VILLAT Notaire à AUBAIS en date du 24 mars 1997 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 10 avril 1997 volume 97P n°3829.

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 16 mai et 01 août 2001 volume 2001P n°5677.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 13 juillet 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 1 le 1 août 2001 volume 2001P n°9144.

Partage suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 01 août 2001 volume 2001P n°5678.

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

AAPO7 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTEUX (30)

GALLARGUES LE MONTEUEUX

Origine de propriété
Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître GOLO VASSAL Notaire à AIMARGUES en date du 14 avril 2016 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 11 mai 2016 volume 2016P n°4706.
Attribution aux termes d'un acte contenant partage de communauté et de succession suivant acte reçu par Maître GOLO VASSAL Notaire à AIMARGUES en date du 14 avril 2016 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 11 mai 2016 volume 2016P n°4716.
<b>En ce qui concerne Monsieur Yvon MIALET :</b> Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître ROQUEFEUIL Notaire à AUBAIS en date du 14 octobre 2013 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 06 novembre 2013 volume 2013P n°10686. Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître ROQUEFEUIL Notaire à AUBAIS en date 20 mars 2014 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 11 avril 2014 volume 2014P n°3748.
<b>En ce qui concerne Madame Martine MICHEL :</b> Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître GOLA VASSAL Notaire à AIMARGUES en date du 18 février 2011 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 13 avril 2011 volume 2011P n°4581.
<b>En ce qui concerne Monsieur Hugues MICHEL :</b> Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître VILLAT Notaire à AUBAIS en date du 24 mars 1997 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 10 avril 1997 volume 97P n°3829.
Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 les 16 mai et 01 août 2001 volume 2001P n°5677. Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 13 juillet 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 1 août 2001 volume 2001P n°9144.
Partage suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 01 août 2001 volume 2001P n°5678.

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le ~~6 FEV. 2020~~  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

Françoise ALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

30/01/2020

pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le 6 FEV 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général  
François LILIANNE

### AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTEUX (30)

#### GALLARGUES LE MONTEUX

Origine de propriété
<b>En ce qui concerne Madame Simone MICHEL :</b> Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître VIALLAT Notaire à AUBAIS en date du 29 février 1988 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 avril 1988 volume 402 n°86.  Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 les 16 mai et 01 août 2001 volume 2001P n°5677. Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 13 juillet 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 1 août 2001 volume 2001P n°9144.  Partage suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 01 août 2001 volume 2001P n°5678.  <b>En ce qui concerne Madame Edith MICHEL :</b> Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître BRISARD Notaire à AIMARGUES en date du 28 novembre 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 17 janvier 2002 volume 2002P n°679.  <i>Lors de l'enquête parcellaire le(s) propriétaire(s) concerné(s) n'(ont) pas (tous) satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).</i>  <i>Application de l'article 82 de décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 modifié, conformément aux dispositions de l'article R 132-2 du code de l'expropriation :</i> <i>- Succession inconnue de Madame Simone SCOFFONI</i>

Total commune	6 249
---------------	-------

Total général	6 249
---------------	-------

SCRIBE Acquisition ©

vu pour être annexé à  
 mon arrêté de ce jour  
 faites le 6 FEV 2020  
 Pour le Préfet,  
 le secrétaire général

François ALANNE

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

#### AAP25 - CNM EP4 - COMMUNE DE VERGEZE (30)

#### VERGEZE

#### PROPRIETE 00003 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

##### PROPRIETAIRE DECEDE

- Monsieur DELRANC Paul Maurice Henri, retraité  
 né le 17/02/1931 à VERGEZE (30)  
 époux de Madame GAL Josiane Thérèse  
 marié le 25/02/1991 à SAINTES MARIES DE LA MER (13)  
 demeurant Par Maître Plantier 27 Rue Neuve - VERGEZE (30310)  
 Décédé à VERGEZE le 27 juin 2018.

##### HERITIERE PRESUMEE

- Madame GAL Josiane Thérèse, retraitée  
 née le 31/05/1945 à BIRTOUTA (Algérie)  
 veuve en premières noces et non remariée de Monsieur Paul Maurice Henri DELRANC.  
 demeurant 772 avenue du Pic - VERGEZE (30310)

##### HERITIER PRESUME

- Monsieur DELRANC Jean-Luc, profession inconnue  
 né date et lieu de naissance inconnus  
 demeurant 123 Impasse du Muscat - MUS (30121)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AW	240	VIGNE	NEGADIS	4 863	300	157	299	4 706	
AW	242	VIGNE	NEGADIS	1 923	298	129	297	1 794	
				7	Total	286			

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AAP25 - CNM EP4 - COMMUNE DE VERGEZE (30)**

**VERGEZE**

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le                       
**- 6 FEV. 2020**  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AW n°240 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître BLATIERE DUMAS notaire à la GRANDE COMBE en date du 06 mars 1998 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 mai 1998 volume 1998P n°4941.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître PLANTIER notaire à la VERGEZE en date du 09 octobre 2014 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 30 octobre 2014 volume 2014P n°10166.

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AW n°242 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER notaire à la VERGEZE en date du 15 décembre 1993 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 21 décembre 1993 volume 1993P n°11496.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître PLANTIER notaire à la VERGEZE en date du 09 octobre 2014 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 30 octobre 2014 volume 2014P n°10166.

***Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).***

***Application de l'article 82 de décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 modifié, conformément aux dispositions de l'article R 132-2 du code de l'expropriation :***

***- Succession inconnue de Monsieur Paul DELRANC***

Total commune 286

Total général 286

SCRIBE Acquisition ©



vu pour être annexé à  
 mon arrêté de ce jour  
 Nîmes, le 6/FEV 2020  
 Pour le Préfet,  
 le secrétaire général  
 François TALAN

**ETAT PARCELLAIRE**  
**Liste des propriétaires**

**AAP26 - CNM EP4- COMMUNE VESTRIC ET CANDIAC (30)**

**VESTRIC ET CANDIAC**

**PROPRIETE 00002** PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)  
 PROPRIETAIRE  
 - GRTGAZ  
 Représenté par son Directeur Général, Monsieur Thierry TROUVE  
 Société Anonyme  
 Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 440 117 620 RCS NANTERRE  
 Immeuble Bora 6 Rue Raoul Nordling - BOIS COLOMBES CEDEX (92277)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	
AZ	58	CH	La Plantade	6 552	3	96	98	817
						Total	97	1 274
								4 461
								4 461

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent à la comparante par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 15 novembre 1972 publiée au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 28 novembre 1972 volume 46 n°85

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 20 novembre 1978 publiée au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 5 décembre 1978 volume 180 n°75

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

<b>Total commune</b>	4 461
<b>Total général</b>	4 461

SCRIBE Acquisition ©

DCL

30-2020-02-06-003

Arrêté préfectoral déclarant cessibles les terrains nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier sur le territoire des communes de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes (4ème cessibilité).



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'environnement, des installations classées  
et des enquêtes publiques

n° 018-2020

Nîmes, le **6 FEV. 2020**

**Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier**  
**Communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Bernis, Bouillargues,**  
**Caissargues, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Garons, Le Cailar,**  
**Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Redessan, Saint-Gervasy,**  
**Vergèze, Vestric et Candiac**

## **ARRÊTÉ N° 30-2020-**

**déclarant cessibles les terrains nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire  
de Nîmes et Montpellier sur le territoire des communes de Bernis, Bouillargues,  
Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes**

**Le préfet du Gard, chevalier de la Légion d'honneur**

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'environnement ;

VU le schéma de cohérence territoriale (SCoT) Sud Gard approuvé le 7 juin 2017 ;

VU le décret du 16 mai 2005, publié au Journal officiel de la République française du 17 mai 2005, déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires au contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier ;

VU le contrat de partenariat public/privé du 28 juin 2012 conclu entre Réseau Ferré de France et OC'VIA Construction pour la réalisation du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU le contrat de conception-réalisation en date du 28 juin 2012 conclu entre la société OC'VIA et la société OC'VIA Construction ;

VU le décret n° 2012-887 du 18 juillet 2012 approuvant le contrat conclu entre Réseau Ferré de France et la société OC'VIA Construction, pour la conception, la construction, le fonctionnement, la maintenance, le renouvellement et le financement du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU le décret du 28 avril 2015 prorogeant jusqu'au 17 mai 2020 les dispositions visées à l'article 2 du décret du 16 mai 2005 relatives aux expropriations nécessaires à la réalisation des travaux du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU les trois enquêtes parcellaires réalisées au cours des années 2013, 2014 et 2017 en vue de délimiter les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier, et les arrêtés préfectoraux de cessibilités adoptés à l'issue de ces enquêtes ;

VU la demande présentée le 11 mars 2019, par la société OCVIA en vue de l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire, dans le cadre de la réalisation des travaux du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier, sur les communes d' Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Bernis, Bouillargues, Caissargues, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Garons, Le Cailar, Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Redessan, Saint-Gervasy, Vergèze, Vestric-et-Candiac ;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2019-04-09-003 du 9 avril 2019 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire sur le territoire des communes de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes, en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir par SNCF Réseau pour permettre la réalisation des travaux nécessaires au contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier ;

VU les exemplaires du journal « Midi Libre » du dimanche 28 avril et du jeudi 16 mai 2019 dans lesquels a été publié l'avis d'enquête publique parcellaire complémentaire ;

VU les dossiers d'enquête parcellaire complémentaire et les registres correspondants déposés en mairies de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes et laissés à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours consécutifs, du lundi 13 mai au mardi 28 mai 2019 ;

VU les justificatifs des notifications individuelles adressées aux propriétaires concernés, les informant du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en mairie ;

VU le procès-verbal de l'opération dressé par le commissaire enquêteur et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés, établis le 28 juin 2019 ;

Vu la demande formulée par la société OCVIA le 30 janvier 2020, relative à la prise de l'arrêté de cessibilité en faveur de la société SNCF Réseau ;

VU les modifications apportées, depuis la fin de l'enquête, à l'état parcellaire par la société OCVIA ;

VU l'état parcellaire modifié ci-annexé ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard ;

## ARRETE

### Article 1er :

Sont déclarées cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique, au profit de la société SNCF Réseau, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les propriétés ou parties de propriété désignées dans l'état parcellaire ci-annexé, dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation des travaux du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier, sur le territoire des communes de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes.

### Article 2 :

Une copie du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard et sera affichée pendant un délai minimal d'un mois en mairies de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes.

### Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification aux propriétaires intéressés, soit d'un recours gracieux auprès du préfet du Gard, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, soit :

- directement, en l'absence de recours préalable, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

### Article 4 :

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le directeur général de la société OC'VIA, le président directeur général de SNCF Réseau, les maires des communes de Bernis, Bouillargues, Caissargues, Garons, Milhaud et Nîmes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général  
  
François LALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

**AAPO3 - CNM EP4 - COMMUNE DE BERNIS (30)**

**BERNIS**

**PROPRIETE 00001**

**PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

**PROPRIETAIRES**

- Monsieur CHAPTAL Julien Armand Claude, profession inconnue  
né le 10/07/1973 à MONTPELLIER (34)

et  
Madame CUILLE Amélie Charlotte son épouse, profession inconnue  
née le 29/10/1977 à NIMES (30)  
mariés le 27/03/2004 à GENERAC (30)  
demeurant Mas des Pavillons Campagnolle - GENERAC (30510)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
ZC	94	TERRE	Le Gres	1	117	444	116	26 052	
ZC	96	TERRE	Le Gres	2	115	1 087	114	9 185	
ZG	98	TERRE	Le Gres	3	113	799	112	21 055	
					Total	2 330			

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître PROST Notaire à BELLEGARDE en date du 10 décembre 2018 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 17 décembre 2018 volume 2018P n°15519.

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

en pour être annexé à  
l'arrêté du ce jour  
à la date de

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

6 FEV. 2020

François LALANNE

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le

6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LAUNNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

### AAPO3 - CNM EP4 - COMMUNE DE BERNIS (30)

#### BERNIS

PROPRIETE 00003		Origine de propriété	
PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)			
- COMMUNE DE BERNIS			
Représentée par son Maire			
Commune			
Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 000 367			
MAIRIE Boulevard Charles Mourier - BERNIS (30620)			

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect. ZC	N° DP1	Nature CHE		Lieu-Dit LE GRES	Surface	N°	Surface	
				218	102	218			
				5	Total	218			

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant pour avoir été issu du domaine public.

Origine de propriété

<b>Total commune</b>		2 548
----------------------	--	-------

<b>Total général</b>		2 548
----------------------	--	-------

SCRIBE Acquisition ©

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AA04 - CNM EP4- COMMUNE DE BOUILLARGUES (30)

BOUILLARGUES

PROPRIETE 00002 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE  
- Monsieur FERNANDEZ Jean-Christophe retraité  
né le 30/09/1947 à PERREGAUX (ALGERIE)  
époux de Madame VIDIER Michele Raymonde  
marié le 09/12/1982 à SAUVETERRE (30)  
sous le régime contractuel de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Bernard VIDAL, notaire à NIMES, le 25 novembre 1982, préalablement à leur union.  
demeurant La Béringère 238 Avenue de Provence - SAUVETERRE (30150)

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes le ~~06 FEV. 2020~~

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°	
	ZL	286	TERRE		4	286	1 743			
	ZL	317	VIGNE	Gros Canabier	5	317	289			
	ZL	311	TERRE	Gros Canabier	6	311	211			
	ZL	324	VIGNE	Gros Canabier	7	350	72	348	15 196	
	ZL	323	TERRE	Gros Canabier	8	349	105			
	ZL	316	VIGNE	Gros Canabier	9	323	45			
	ZL	315	VIGNE	Gros Canabier	10	352	254			
	ZL	322	TERRE	Gros Canabier	11	315	886	351	588	
	ZL	292	TERRE	Gros Canabier	12	322	183			
	ZL	321	TERRE	Gros Canabier	13	292	1 113			
	ZL	290	TERRE	Gros Canabier	14	321	1 664			
	ZL	319	VIGNE	Gros Canabier	15	290	1 055			
	ZL	288	TERRE	Gros Canabier	16	319	307			
	ZL	287	VIGNE	Gros Canabier	17	288	303			
	ZL	313	TERRE	Gros Canabier	18	287	2 273			
	ZL	173	VIGNE	Gros Canabier	19	313	724			
	ZL	36	TERRE	Gros Canabier	20	173	1 546			
	ZL	37	TERRE	Gros Canabier	21	36	1 330			
					Total	37	1 380			
						Total	15 483			



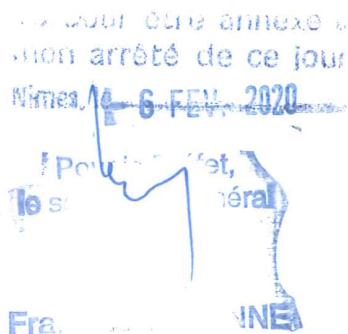
# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAP04 - CNM EP4- COMMUNE DE BOUILLARGUES (30)

BOUILLARGUES

30/01/2020



### Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZL n°36 :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître VIDAL Notaire à LA GRAND COMBE en date du 29 octobre 1911 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 22 novembre 1991 volume 1991P n°11227.

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZL n°37 :**

Echange suivant acte reçu par Maître ALAUX Notaire à NIMES en date du 25 février 1988 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 avril 1988 volume 402 n°76.

**En ce qui concerne les parcelles cadastrées section ZL n°173, ZL n°286 (issue de ZL n°174), ZL n°292 (issue de ZL n°249 elle-même issue de ZL n°175), ZL 311 (issue de ZL n°32), ZL n°313 (issue de ZL n°172), ZL n°315 et 316 (issue de ZL n°254, elle-même issue de ZL n°183) ZL n°317 (issue de ZL n°285 elle-même issue de ZL n°174), ZL 321 à 324 issues de ZL n°291 elle-même issue de ZL n°249 elle-même issue de ZL n°175) :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître REMEZY Notaire à NIMES en date du 11 décembre 1979 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 10 janvier 1980 volume 207 n°221.

**En ce qui concerne les parcelles cadastrées section ZL n°287 et 288 (issue de ZL 185), section ZL n°319 (issue de ZL n°289 elle-même issue de ZL 187) :**

Echange suivant acte reçu par Maître VIDAL Notaire à LA GRAND COMBE en date du 03 janvier 1985 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 19 février 1985 volume 332 n°62.

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZL n°290 (issue de ZL n°187) :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître ALAUX Notaire à NIMES en date du 03 mars 1981 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 13 mars 1981 volume 236 n°326.

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AA04 - CNM EP4- COMMUNE DE BOUILLARGUES (30)**

**BOUILLARGUES**

**PROPRIETE 00003** PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)  
 NU-PROPRIETAIRE  
 - Monsieur BECH Patrick Jean-Michel, retraité né le 22/08/1959 à ORAN (ALGERIE) divorcé en premières noces et non remarié de Madame Blandine Geneviève Marie Louise RANCHER en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NIMES, le 01 août 1986.  
 ayant conclu en date du 16 mai 2013 un pacte civil de solidarité auprès du Greffe du Tribunal d'Instance NIMES avec Madame Marie-France BERTRAND, née le 11 juin 1959 demeurant Mas Bahourat Bonnice - BOUILLARGUES (30230)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)						
	Sect. ZI	N°		Nature	Lieu-Dit	Surface	N°		Surface					
		145	TERRE	Bonnice	9 643	22								
											197	105	198	9 538
											Total	105		

Origine de propriété

L'immeuble objet des présentes appartient au comparant savoir :

Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître DUGAS, notaire à NIMES en date du 10 avril 1995, publié au service de la publicité foncière de NIMES 2 le 4 mai 1995, volume 1995P, n° 3223.

Etant ici précisé que l'usufruit au profit de Madame Marie-Thérès MOREL veuve BECH est aujourd'hui éteint par suite de son décès survenu à NIMES le 2 octobre 2018.

**Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).**

Total commune	20 353
Total général	20 353

SCRIBE Acquisition ©

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
 mon arrêté de ce jour  
 Nîmes, le

16 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
 le secrétaire général

François LALANNE

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AA05 - CNM EP4 - COMMUNE DE CAISSARGUES (30)**

**CAISSARGUES**

PROPRIETE 00001 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)  
 PROPRIETAIRE  
 - COMMUNE DE CAISSARGUES  
 Représentée par son Maire  
 Commune  
 Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 000 607  
 Mairie de Caissargues 16 rue Soulelado - CAISSARGUES (30132)

Mode	Référence cadastrale			N° du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
	AL	17	TERRE	Bois De Signan	1 500	74	166	75	1 334
					Total	166			

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient à la comparante par suite des faits et actes suivants :

Echange suivant acte reçu par Maître QUAILLE Notaire à NIMES en date du 01 mars 1990 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 26 mars 1990 volume 1990P n°3356.

Total commune 166

Total général 166

SCRIBE Acquisition ©

VU pour être annexé à  
 mon arrêté de ce jour  
 Nîmes, le 6 FEV. 2020

Préfecture de la Région Occidentale  
 de Nouvelle-Aquitaine  
 Direction Départementale  
 des Territoires et de l'Équipement  
 de la Région Occidentale  
 de Nouvelle-Aquitaine

30/01/2020

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AA08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)**

**GARONS**

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le ~~6 FEV. 2020~~

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

**PROPRIETE 00001**  
**PROPRIETAIRE**  
 - Monsieur ALLEZ Elie Jean-Louis, retraité  
 né le 25/05/1941 à NIMES (30)  
 divorcé en secondes noces et non remarié de Madame Silvana PAGNI en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NIMES, le 11 janvier 2016.  
 demeurant 4 rue des Ecoles - BOUILLARGUES (30230)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)	
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	Surface	N°		Surface
ZB	380	TERRE	Larguier	3 204	1	463	1 702	464	1 502
ZB	340	TERRE	Larguier	5 877	2	340	5 877		
						Total	7 579		

**Origine de propriété**

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître GARBUJO Notaire à BOUILLARGUES en date d 26 octobre 2017 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 13 novembre 2017 volume 2017P n°14337.

Partage de succession suivant acte reçu par Maître GARBUJO Notaire à BOUILLARGUES en date d 16 novembre 2017P publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 12 décembre 2017 volume 2017P n°14337.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

30/01/2020

au pour être annexé à  
mon arrêté N° 614  
Nîmes le 4<sup>ème</sup> FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le Secrétaire Général  
Fr. NNE

**AAPO8 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)**

**GARONS**

**PROPRIETE 00002 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

PROPRIETAIRE  
- COMMUNE DE BOUILLARGUES  
Représentée par Monsieur Alain DALMAS, Maire  
commune  
Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 000 474  
Hôtel de Ville Parc Municipal - BP 4 - BOUILLARGUES (30230)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AL	116	TERRE	Beaucourt	5 616	3	172	174	513	
						Total	173	824	
						4 279			
						4 279			

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient à la comparante par suite des faits et actes suivants :

PV de clôture de remembrement rural en date du 27 juin 1962 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 23 juillet 1962 volume 2 p 2.

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
en date, le 10 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

### AAPO8 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

#### GARONS

**PROPRIETE 00003**  
**PROPRIETAIRE**  
 - COMMUNE DE GARONS  
 Représentée par Monsieur Alain DALMAS, Maire  
 Commune  
 Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 258  
 Hotel De Ville Grand Rue - GARONS (30128)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)	
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface		N°
AL	118	TERRE	103	4	118	103	118	103	
AL	131	TERRE	27	5	171	13	171	13	
					Total	116	Total	116	

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient à la comparante par suite des faits et actes antérieurs à 1956.

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AA08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

PROPRIETE 00004 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

INDIVISAIRE

- Monsieur ASTIER Jérôme Marcel, profession inconnue né le 14/08/1971 à NIMES (30)

célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité. demeurant La Lieutenantante Route De Salon Route Nationale 113 - SAINT MARTIN DE CRAU (13310)

INDIVISAIRE

- Monsieur ASTIER Patrick Séverin Joseph, chef de culture né le 07/05/1968 à NIMES (30)

célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité. demeurant 26 rue de Garons - BOUILLARGUES (30230)

INDIVISAIRE

- Madame MOSCA Maryse Victorine Marie, retraitée née le 03/04/1949 à NIMES (30)

veuve en premières noces et non remariée de Monsieur Marcel, Joseph ASTIER. demeurant 26 rue de Garons - BOUILLARGUES (30230)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface	
AL	127	Spirel	144	127	144			
			6	Total	144			

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient aux comparants par suite des faits et actes suivants :

**En ce qui concerne Madame Maryse MOSCA veuve ASTIER :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître DUGAT Notaire à MILHAUD en date du 14 octobre 1982 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 03

30/01/2020

vo pour être annexé à  
l'arrêté de ce jour

le 6 FEV. 2020

le secrétaire général

Francis LALANNE

30/01/2020

pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour

le ~~6 FEV. 2020~~

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

AAP08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

Origine de propriété

novembre 1982 volume 275 n°456.

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître ROQUEFEUIL Notaire à AUBAIS en date du 26 mars 2005 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 24 avril 2015 volume 2015P n°3923.

En ce qui concerne Messieurs Patrick et Jérôme ASTIER :

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître ROQUEFEUIL Notaire à AUBAIS en date du 26 mars 2005 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 24 avril 2015 volume 2015P n°3923.

*Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas tous satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*



# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

### AAPO8 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

#### GARONS

**PROPRIETE 00005**  
**PROPRIETAIRE**  
 - CENTRE AGRICOLE EUROPEEN  
 Représenté par son Président  
 SARL NATIONALE  
 Inscrit au répertoire SIRENE sous le numéro : 443 983 630  
 Fangarone Route de Bouillargues - GARONS (30128)

**PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface	
ZB	331	TERRE	406	Fangarone	331	406		
ZB	330	TERRE	145	Fangarone	330	145		
			8		Total	551		

#### Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suites des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BOUAT Notaire à NIMES en date du 21 novembre 2003 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 janvier 2004 volume 2004P n°505.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
 l'arrêté de ce jour  
 Nîmes, le **6 FEV 2020**

Pour le Préfet,  
 le secrétaire général

François LALANDE

## ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

## AAP08 - CNIM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

## GARONS

## PROPRIETE 00006

## PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

## INDIVISAIRE

- Monsieur MARBAT-MILAN Fabien Jean-Marie Michel, auditeur né le 11/05/1973 à NIMES (30)

ayant conclu en date du 26 septembre 2007 un pacte civil de solidarité auprès du Greffe du Tribunal d'Instance de PARIS 17ème avec Madame Corinne Danielle Françoise née le 04 novembre 1975 à AUBERVILLIERS, demeurant 11-13 rue du Pole Nord - PARIS (75018)

## INDIVISAIRE

- Monsieur MARBAT-MILAN Jean-Michel Renaud, attaché commercial né le 14/05/1974 à NIMES (30)

époux de Madame PASTRE Chrystelle Angélique marié le 28/07/2001 à SAINT PAULET DE CAISSON (30)

sous le régime contractuel de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jaclie HARDY, notaire à BOURG SAINT ANDEOL, le 21 mai 2001, préalablement à leur union, demeurant 25 rue des Poudrouzes - SUSSARGUES (34160)

## INDIVISAIRE

- Monsieur MARBAT-MILAN Jean-Raphaël Bruno, profession inconnue né le 14/05/1974 à NIMES (30)

ayant conclu en date du 18 février 2009 un pacte civil de solidarité auprès du Greffe du Tribunal d'Instance de UZES avec Peggy DIANORI née le 23 octobre 1973 à DENAIN, demeurant La Mirandole 791 Route de Saint Paulet de Caisson - PONT ST ESPRIT (30130)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)		
	Secd.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface		N°	Surface
ZA	164	VIG/T	Boutegarde	4 634	9	176	44	44	175	4 590

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le

- 6 FEV. 2020  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAP08 - CNM EP4 - COMMUNE DE GARONS (30)

GARONS

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suites des faits et actes suivants :

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître DEIMON Notaire à NIMES en date du 18 novembre 1992 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 décembre 1992 volume 1992P n°11341

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas tous satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Total commune 12 713

Total général 12 713

SCRIBE Acquisition ©

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le

06 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AAP16 - CNM EP4 - COMMUNE DE MILHAUD (30)**

**MILHAUD**

**PROPRIETE 00001** PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)  
 PROPRIETAIRE  
 - DEPARTEMENT DU GARD  
 Représenté par son Président  
 Département  
 Inscrit au répertoire SIRENE sous le numéro : 223 000 019  
 Service du Patrimoine 3 Rue Guillemette - NIMES CEDEX 9 (30044)

30/01/2020

est pour être annexé à mon arrêté de ce jour Nîmes, le

- 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
 le secrétaire général

François LALANNE

Mode	Référence cadastrale			N°	N°	Surface	N°	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature					Lieu-Dit	N°	Surface	N°	
BL	108	CH	Grand Campagnol	2	414	1	162	598		164	565	
BL	107	LANDE	Grand Campagnol	604	2		165	24		163	1 227	
BL	60	SOL	Grand Campagnol	229	3		167	2		166	602	
							Total	226	252	168	3	

Origine de propriété

Les bien immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

**En ce qui concerne la parcelle cadastrée section BL n°60 :**

Acquisition suivant acte administratif en date du 13 mai 2004 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 17 juin 2004 volume 2004P n°7580.

Attestation rectificative en date du 01 septembre 2004 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 30 septembre 2004 volume 2004P n°12080.

30/01/2020

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le ~~6 FEB 2020~~

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

AAP16 - CNM EP4 - COMMUNE DE MILHAUD (30)

MILHAUD

Origine de propriété

En ce qui concerne les parcelles cadastrées section BL 107 et 108 :

Acquisition suivant acte administratif en date du 03 mai 2005 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 05 mai 2005 volume 2005P n°8104.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général  
François LALANNE

### ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

### AAP16 - CNM EP4 - COMMUNE DE MILHAUD (30)

### MILHAUD

**PROPRIETE 00002** PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE  
- COMMUNE DE MILHAUD  
Représentée par son Maire  
Commune

Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 696  
Mairie - Hôtel de Ville 1 rue Pierre Guerin - MILHAUD (30540)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)	
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface		N°
BL	111	VER	Grand Campagnol	177	4	106	161	106	71
BL	112	CH	Grand Campagnol	341	5	337	158	159	4
						<b>Total</b>		<b>443</b>	

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes antérieurs à 1956.

**Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).**

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

### AAP16 - CNM EP4 - COMMUNE DE MILHAUD (30)

MILHAUD

PROPRIETE 00003 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE  
- COOP AGRICOLE DU GARD  
CAG  
5 rue Bidaine - NIMES (30000)

PROPRIETAIRE  
- SOCIETE D'INTERET COLLECTIF AGRICOLE DES PRODUCTEURS  
DE FRUITS ET LEGUMES DE COSTIERES ET VISTRENQUES  
Représenté par M. Dominique TOULEMONDE, Président du CA  
Société Anonyme  
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NIMES sous le numéro : 61-B-82  
Marché Gare de Saint-Césaire - NIMES (30000)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
BL	110	CH	Grand Campagnol	67	67	110	67		
					Total	67	67		

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :  
Acquisition suivant acte reçu par Maître FADAT Notaire à MILHAUD en date du 16 février 1967 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 03 avril 1967 volume 7110 n°3.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le 6 FEV 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)**

**NIMES**

**PROPRIETE 00001 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

**INDIVISAIRE**

- Madame BRUSQUET Fabienne Odette Marie, retraitée née le 11/05/1955 à NIMES (30)  
 épouse de Monsieur CHAREYRE Christian Marcel Auguste mariée le 04/06/1977 à NIMES (30)  
 demeurant Batiment de l'Armaille 18 Allée Michel Nostradamus - BOURG LES VALENCE (26500)

**INDIVISAIRE DECEDE**

- Monsieur BRUSQUET Jacques Germain Jean, retraité né le 19/09/1957 à NIMES (30)  
 divorcé en premières noces et non remarié de Madame Josiane VELAY en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NIMES, le 04 janvier 1990.  
 demeurant Mas De Pau 9070 Route De Generac - NIMES (30900)  
**Décédé à NIMES le 19 septembre 2018.**

**HERITIER PRESUME DE M BRUSQUET Jacques**

- Monsieur BRUSQUET Alexandre Jean Jacques, profession inconnue né le 07/07/1982 à NIMES (30)  
 époux de Madame ANTONELLI Malika marié le 08/03/2013 à HONG KONG (CHINE)  
 demeurant 238 wan chai road 6/f wan chai - HONG KONG (CHINE)

30/01/2020  
 Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour  
 Nîmes, le ~~6 FEV. 2020~~  
 Pour le Préfet,  
 le secrétaire général  
 François LALANNE

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface	
KA	86	TERRE	1 880	1	86	1 880		
IX	96	TERRE	15	5	96	15		
					Total	1 895		



# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

### Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 30 août 2004 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 22 septembre 2004 volume 2004P n°11728.

Donation suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 24 janvier 2005 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 09 février 2005 volume 2005P n°1714.

*Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*

*Application de l'article 82 de décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 modifié, conformément aux dispositions de l'article R 132-2 du code de l'expropriation :  
- Succession inconnue de Monsieur Jacques BRUSQUET*

30/01/2020

« Tout acte administratif  
non arrêté de ce jour  
Nantes, le 16 FEV 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

**AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)**

**NIMES**

PROPRIETE 00003		PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
USUFRUITIERS			
- Monsieur ROCHET Henri Lucien, retraité né le 27/11/1950 à BEAUCAIRE (30) et Madame JANSSEN Joëlle Thérèse Yvonne son épouse, retraitée née le 20/01/1954 à ALES (30) mariés le 22/09/1973 à LE CRÉS (34) demeurant 4 Ter Chemin de La Motte - GENERAC (30510)			
NU-PROPRIETAIRE			
- Monsieur ROCHET Nelly Joëlle, profession inconnue né le 05/07/1978 à NIMES (30) ayant conclu en date du 2 mars 2009 un pacte civil de solidarité auprès du Greffe du Tribunal d'Instance de NIMES avec Monsieur MOLINA Christophe, né le 10/03/1976 à Lons-le-Saunier (Jura), demeurant 9 Lotissement Andre Christol 35d Rue De Beaucaire - GENERAC (30510)			

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)	
	Sect.	N°		Nature	N°	Surface	N°		Surface
IX		173	CH	Valdebane Sud Ouest	4 075		37	37	
				Total			37		

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 14 juin 2006 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 06 juillet 2006 volume 2006P n°8244.

**Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).**

30/01/2020

pour être annexé à mon arrêté de ce jour

Nîmes, le 16 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

PROPRIETE 00005 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)  
PROPRIETAIRE  
- GFA DE VALDEBANE  
Représenté par sa Gérante, Madame Véronique RIERA  
Groupement Foncier Agricole  
Immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 319 213 906 RCS NIMES  
Domaine de Bois Fontaine - NIMES (30000)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		N°	Surface	N°	Surface	
IY		279	TERRE	Valdebanne Sud Ouest	922	7	279	922	
					Total		279	922	

Origine de propriété

L'immeuble objet des présentes appartient au comparant savoir :

Apport suivant acte reçu par Maître REMEZY Notaire à NIMES en date du 03 janvier 1980 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 15 Février 1980 volume 210 n°199.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

vu pour être annexé à  
mon arrêté - du 15/01/2020  
Nîmes, le

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)**

**NIMES**

**PROPRIETE 00006 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

**PROPRIETAIRE**

- Madame ALEZ prénom inconnu , profession inconnue  
née à DATE ET LIEU DE NAISSANCE INCONNUS  
épouse de Monsieur LAPIERRE Henri  
demeurant Le Village - NERS (30360)

**PROPRIETAIRE PRESUME**

- Monsieur LAPIERRE Henri  
demeurant Chemin Pont Romain - BLAUZAC (30700)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
IV	220	TAILL	VALDEBANE SUD OUEST	3 792	8	292	1 202	291	2 590
						Total	1 202		

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient à la comparante par suite de faits et actes antérieurs à 1956.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le

10 FEV. 2020  
Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

### AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

PROPRIETE 00009 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PRENEUR AUX TERMES D'UNE EMPHYTEOSE

- SCEA LES COSTIERES

Représenté par son Gérant, Monsieur Didier MIOLLAN

Société Civile d'Exploitation Agricole

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés 489 289 710 RCS NIMES

MAS MISTRAL lieudit : Sautebraut - BELLEGARDE (30127)

PROPRIETAIRE BAILLEUR

- S.C.E.A.M

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE MEDITERRANEE

Représentée par son Gérant, Cyril COMTE

Société Civile Agricole

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 775 887 375 RCS NIMES

Domaine du Chateau de la Tuile 571 chemin de la Tuilerie - NIMES (30000)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	
IL	87	SOL	Valdebane Est	316	14	106	242	74
						Total	242	
							107	

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et acte suivants :

**En ce qui concerne la société SCEAM :**

Acquisition suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 18 janvier 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 février 2012 volume 2012P n°2524.

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nimes, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

Francis LOLLAN

## ETAT PARCELLAIRE

### Liste des propriétaires

AAP19 - CNIM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

Origine de propriété

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 24 avril 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 02 mai 2012 volume 2012P n°5470.

Emphytéose suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 18 janvier 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 février 2012 volume 2012P n°2527.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 24 avril 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 02 mai 2012 volume 2012P n°5471.

#### En ce qui concerne la Société LES COSTIERES SCEA :

Emphytéose suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 18 janvier 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 février 2012 volume 2012P n°2527.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 24 avril 2012 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 02 mai 2012 volume 2012P n°5471.

*Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le

- 6 FEV. 2020

Pour le Préfet  
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

PROPRIETE 00010 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- G.F.A DU DOMAINE DE LA TUILERIE

Représenté par sa Gérante, Madame Chantal SERRES

Groupement Foncier Agricole

Immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 316 610 781 RCS NIMES

Route de Saint Gilles Mas de la Tuilerie - NIMES (30000)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
IL	59	TAILL	8 735	17	103	3	102	8 732	
IL	61	CH	384	18	101	23	100	361	
IL	62	CH	285	19	99	84	98	201	
					Total	110			

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent à la comparante par suite des faits et actes suivants :

Apport à société suivant acte reçu par Maître FADAT, Notaire suivant acte en date du 15 mars 1974 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 19 avril 1974 volume 77 n°342.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

vu pour être annexé à  
l'arrêté de ce jour  
Nîmes, le 16 Jan. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François CALANCA

30/01/2020

vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le **6 FEV. 2020**

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE

### ETAT PARCELLAIRE

#### Liste des propriétaires

#### AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)

NIMES

**PROPRIETE 00011** PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE  
- GFA DU DOMAINE DE GOUBINS  
Représenté par son Gérant, Monsieur Jean ITHURRALDE  
Groupement Foncier Agricole  
Immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 350 537 940 RCS NIMES  
Chemin des Canaux - NIMES (30000)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)		
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface		N°	Surface
IL	68	VIG/T	Mas De Goubin	45 911	30	111 Total	951 951	110	44 960	

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BOUAT Notaire à NIMES en date du 29 décembre 1994 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 23 février 1995 volume 1995P n°2067.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).



**ETAT PARCELLAIRE**

**Liste des propriétaires**

**AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)**

**NIMES**

PROPRIETE 00012 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)  
 PROPRIETAIRE  
 - COMMUNE DE NIMES  
 Représentée par son Maire  
 Commune  
 Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 894  
 Mairie Place de l'Hôtel de Ville - NIMES (30000)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface	
IL	85	SOL	433	23	85	433		
IH	156	SOL	21	32	156	21		
					Total	454		

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant pour avoir été issus du domaine public.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

vu pour être annexé à  
 mon arrêté de ce jour  
 Nîmes, le 9 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
 le secrétaire général  
 Frédéric LALANDE

# ETAT PARCELLAIRE

## Liste des propriétaires

**AAP19 - CNM EP4 - COMMUNE DE NIMES (30)**

**NIMES**

**PROPRIETE 00013**

**PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)**

PROPRIETAIRE  
- COMMUNE DE NIMES  
Représentée par son Maire  
Commune

Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 894  
Mairie Place de l'Hôtel de Ville - NIMES (30000)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m <sup>2</sup> ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°	
	IL	DP1	CHE		21	108	21			
	IL	DP2	CHE		14	109	14			
	IK	DP3	CHE		24	104	181			
	IH	DP4	CHE		33	179	184			
					34	Total	400			

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant pour avoir été issus du domaine public.

*Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).*

Total commune 6 213

Total général 6 213

SCRIBE Acquisition ©

30/01/2020

pour être annexé à  
l'arrêté de ce jour  
Nîmes, le

6 FEV. 2020

Pour le Préfet,  
le secrétaire général

François LALANNE